



# LETTRE D'INFORMATION

du SYNDICAT DES EAUX ET DE SERVICES AUXOIS-MORVAN

5 rue du 8 mai- 21140 SEMUR-EN-AUXOIS - Tél. 03 71 95 00 01- administration@sesam21.fr- www.sesam21.fr

AVRIL  
2021

## TRAVAUX AEP

### Renouvellement de CANALISATIONS

En complément du diagnostic permanent, une campagne de recherche de fuites sur le réseau de distribution d'eau potable (AEP) a été réalisé. Elle a permis de constater des tronçons de canalisation très fuyards. Des travaux vont être engagés sur les communes de : **Aisy-sous-Thil, Champeau-en-M., Charigny, Millery, Montberthault, Pont-et-Massène, Normier, St-Thibault, Semur-en-A., Thoisy-la-Berchère, Le Val Larrey, Velogny, Vic-sous-Thil, Villargoix, Villy-en-Auxois.**



### Resorption des CVM

Sur la commune de Champeau-en-Morvan, certaines canalisations en PVC relarguent des chlorures de vinyle monomère (CVM). C'est le cas pour une partie du réseau à Moulin Morin. S'agissant d'un petit lieu-dit, l'eau circule peu dans cette canalisation et se charge donc en CVM. Le SESAM a donc souhaité remplacer cette canalisation par 1481ml de fonte.

Tous ces travaux peuvent être subventionnés par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Montant des travaux : 1 100 782 € HT

## C'EST L'ACTUALITE DU SESAM

### TRAVAUX DECI

#### Création de POINTS D'EAU

Le SESAM a réalisé des diagnostics et des schémas directeurs communaux pour les maires, responsables de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) de leur commune.

Au regard des résultats, il a été diagnostiqué le besoin de créer des points d'eau. Les communes suivantes ont demandé au SESAM de réaliser les travaux de création de points d'eau en maîtrise d'ouvrage déléguée :

**à Boussey, Brain, Chevannay, Fontangy, Gisse-le-Vieil, La Roche-en-Brenil, Marcellois (x2), Marcilly-Dracy, Massingy-les-Vitteaux, Missery, Saffres, St Mesmin et Soussey-sur-Brionne.**



### TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF

#### Opérations BRANCHEMENTS Semur - Epoisses - Toutry

Les réseaux d'assainissement des communes de Semur-en-Auxois, Epoisses et Toutry sont dits « séparatifs » en majorité. Cela signifie que les eaux usées et les eaux pluviales doivent être traitées de façon séparée. Si cela n'est pas le cas, il convient donc de réaliser des travaux en partie privative dans un souci de respect et de préservation de l'environnement.

**Les travaux sont actuellement en cours** sur les communes de Semur-en-Auxois, Epoisses et Toutry pour 70 habitations qui ne sont pas bien raccordées.

Tous ces travaux peuvent être subventionnés selon les cas par l'Etat au titre de la DETR 2021, le Conseil Départemental au titre de Village Côte d'Or et et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie au titre de son 11<sup>ème</sup> programme.

## COVID 19

### Les bons gestes aussi sur le chantier !



PORT DU MASQUE  
OBLIGATOIRE



SE NETTOYER  
LES MAINS  
REGULIEREMENT



NETTOYER  
LES SURFACES ET  
LES EQUIPEMENTS



GARDER  
SES DISTANCES  
DE SECURITE